

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAUTRÉCOIS-PAYS D'AGOUT  
ÉLABORATION DU PLU  
PORTER À CONNAISSANCE ET ENJEUX IDENTIFIÉS**

**TABLEAUX ANFR SERVITUDES PT1 ET PT2**



Répertoire des servitudes radioélectriques

DEPARTEMENT: 08COMMUNE: BROUSSE (81040) Type servitude: PT1 Alt. (NGF) Type servitude: PT2 Type servitude: PT2LH

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
11033	D	04/04/01	PT1	I33	43° 42' 59" N	2° 0' 43" E	0.0 m	GRAULHET/CANGUILLAN 0810140047	
Communes grevées : BROUSSE(81040), GRAULHET(81105), MISSECLE(81169), MOULAYRES(81187),									

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
11034	D	30/03/01	PT2	I33	43° 42' 59" N	2° 0' 43" E	0.0 m	GRAULHET/CANGUILLAN 0810140047	
Communes grevées : BROUSSE(81040), GRAULHET(81105), MISSECLE(81169), MOULAYRES(81187),									

Coordonnées des différents services propriétaires et gestionnaires de servitudes :

N°	Nom du gestionnaire	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Télécopie
133	SGAMI-SUD-OUEST	89, cours Dupré de Saint Maur	33028	BORDEAUX CEDEX	05.56.99.77.77	05.56.44.70.92

Les informations fournies dans la base de données SERVITUDES, résultant de la mise en oeuvre de la procédure prévue par l'article R20-44-11 5° du code des postes et communications électroniques, sont des fichiers administratifs dont la fiabilité n'est pas garantie. Cela vaut notamment pour les coordonnées géographiques : il convient de rappeler que ce sont les plans et décrets de servitudes qui sont les documents de référence en la matière.

Pour des renseignements plus complets (tracé exact des servitudes, contraintes existantes à l'intérieur des zones de servitudes), les documents d'urbanisme sont consultables auprès des DDE et des mairies. En effet, l'ANFR notifie systématiquement les plans et décrets de servitudes aux DDE et aux préfectures (en charge de la diffusion aux mairies) pour que soient mis à jour les documents d'urbanisme. Les copies des plans et décrets peuvent être consultés aux archives nationales (adresse ci-dessous).

Hors zones de servitudes, d'autres contraintes peuvent s'appliquer (Cf. article L112.12 du code de la construction relatif à la réception de la radiodiffusion). Concernant d'éventuelles interférences avec des stations radioélectriques non protégées par des servitudes, le site [www.cartoradio.fr](http://www.cartoradio.fr) recense les stations hormis celles dépendant de l'Aviation Civile et des ministères de la Défense et de l'intérieur.



## Répertoire des servitudes radioélectriques

DEPARTEMENT: 08 COMMUNE: CARBES (81058) Type servitude: PT1 Type servitude: PT2 Type servitude: PT2LH

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
3137	D	01/08/79	PT2LH	F81	43° 50' 29" N	2° 34' 0" E	0.0 m	MONTFRANC/LOU PIOCH 0120220012	PUYLAURENS/BOSSE DE MONTAUT 0810220003
Communes grevées : CARBES(81058), CASTRES(81065), FREJEVILLE(81098), LABOULBENE(81118), LE MASNAU-MASSUGUIES(81158), MONTREDON-LABESSONNIE(81182), PAULINET(81203), PUYLAURENS(81219), RAYSSAC(81221), ROQUECOURBE(81227), SAINT-GERMAIN-DES-PRES(81251), SAINT-GERMIER(81252), SAINT-JEAN-DE-VALS(81256), SAINT-PIERRE-DE-TRIVISY(81267), SEMALENS(81281),									

Coordonnées des différents services propriétaires et gestionnaires de servitudes :

N°	Nom du gestionnaire	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Télocopie
F81	FRANCE TELECOM M. SCHNITZER Pierre-Jean	GAIGAT - Jarlard 33 rue Philippe Lebon	81013	ALBI CEDEX 9	05.63.77.70.42	05.63.77.70.66

Les informations fournies dans la base de données **SERVITUDES**, résultant de la mise en oeuvre de la procédure prévue par l'article R20-44-11 5° du code des postes et communications électroniques, sont des fichiers administratifs dont la fiabilité n'est pas garantie. Cela vaut notamment pour les coordonnées géographiques : il convient de rappeler que ce sont les plans et décrets de servitudes qui sont les documents de référence en la matière.

Pour des renseignements plus complets (tracé exact des servitudes, contraintes existantes à l'intérieur des zones de servitudes), les documents d'urbanisme sont consultables auprès des DDE et des mairies. En effet, l'ANFR notifie systématiquement les plans et décrets de servitudes aux DDE et aux préfetures (en charge de la diffusion aux mairies) pour que soient mis à jour les documents d'urbanisme. Les copies des plans et décrets peuvent être consultés aux archives nationales (adresse ci-dessous).

Hors zones de servitudes, d'autres contraintes peuvent s'appliquer (Cf. article L112.12 du code de la construction relatif à la réception de la radiodiffusion). Concernant d'éventuelles interférences avec des stations radioélectriques non protégées par des servitudes, le site [www.cartoradio.fr](http://www.cartoradio.fr) recense les stations hormis celles dépendant de l'Aviation Civile et des ministères de la Défense et de l'intérieur.

Répertoire des servitudes radioélectriques

DEPARTEMENT : 081 COMMUNE: CUQ (81075) Type servitude: PT1 Longitude: PT2 Alt. (NGF) Type servitude: PT2LH Type servitude: PT2LH

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
12958	D	11/04/75	PT2LH	MDD	0° 0' 0"	0° 0' 0"	0.0 m	TOULOUSE 0310080001	
Communes grevées : BALMA(31044), BOURG-SAINT-BERNARD(31082), GAURE(31215), MONS(31355), TOULOUSE(31555), BANNIERES(81022), CASTELNAU-DE-BRASSAC(81062), CASTRES(81065), CUQ(81075), JONQUIERES(81109), LACAUNE(81124), LACROUZETTE(81128), GUITALENS-L'ALBAREDE(81132), MAGRIN(81151), PRATVIEL(81213), ROQUECOURBE(81227), ROQUEVIDAL(81229), SAINT-PAUL-CAP-DE-JOUX(81266), VABRE(81305), VIVIERS-LES-LAVAU(81324).									

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
11088	D	31/10/90	PT2	F81	43° 40' 39" N	2° 4' 33" E	327.0 m	PUYCALVEL/LA BROUQUE 0810220019	
Communes grevées : CUQ(81075), PUYCALVEL(81216), SERVIES(81286).									

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
11090	D	31/10/90	PT2LH	F81	43° 40' 39" N	2° 4' 33" E	327.0 m	PUYCALVEL/LA BROUQUE 0810220019	VIELMUR-SUR-AGOUT/INCONNU 0810220021
Communes grevées : CUQ(81075).									

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
11092	D	31/10/90	PT2	F81	43° 37' 20" N	2° 5' 25" E	155.0 m	VIELMUR-SUR-AGOUT/INCONNU 0810220021	
Communes grevées : CUQ(81075), VIELMUR-SUR-AGOUT(81315).									

Coordonnées des différents services propriétaires et gestionnaires de servitudes :

N°	Nom du gestionnaire	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Télécopie
F81	FRANCE TELECOM M. SCHNITZER Pierre-Jean	GAIGAT - Jarliard 33 rue Philippe Lebon	81013	ALBI CEDEX 9	05.63.77.70.42	05.63.77.70.66
MDD	Ministère de la Défense-CNGF Cellule Sites et Servitudes	Base des Loges BP 40202 8 Av du président Kennedy	78100	ST GERMAIN EN LAYE CEDEX	01.34.93.63.51	01.34.93.64.32

Les informations fournies dans la base de données SERVITUDES, résultant de la mise en oeuvre de la procédure prévue par l'article R20-44-11 5° du code des postes et communications électroniques, sont des fichiers administratifs dont la fiabilité n'est pas garantie. Cela vaut notamment pour les coordonnées géographiques : il convient de rappeler que ce sont les plans et décrets de servitudes qui sont les documents de référence en la matière.

Pour des renseignements plus complets (tracé exact des servitudes, contraintes existantes à l'intérieur des zones de servitudes), les documents d'urbanisme sont consultables auprès des DDE et des mairies. En effet, l'ANFR notifie systématiquement les plans et décrets de servitudes aux DDE et aux préfetures (en charge de la diffusion aux mairies) pour que soient mis à jour les documents d'urbanisme. Les copies des plans et décrets peuvent être consultés aux archives nationales (adresse ci-dessous).

Hors zones de servitudes, d'autres contraintes peuvent s'appliquer (Cf. article L112.12 du code de la construction relatif à la réception de la radiodiffusion). Concernant d'éventuelles interférences avec des stations radioélectriques non protégées par des servitudes, le site [www.cartoradio.fr](http://www.cartoradio.fr) recense les stations hormis celles dépendant de l'Aviation Civile et des ministères de la Défense et de l'intérieur.

## Répertoire des servitudes radioélectriques

DEPARTEMENT: 06 COMMUNE: DAMIATTE (81078) Type servitude: PT1 Type servitude: PT2 Type servitude: PT2LH

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
11089	D	31/10/90	PT2LH	F81	43° 40' 39" N	2° 4' 33" E	327.0 m	PUYCALVEL/LA BROQUE 0810220019	SAINT-PAUL-CAP-DE-JOUX/INCONNU 0810220020
Communes grevées : DAMIATTE(81078), SERVIES(81286).									

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
11091	D	31/10/90	PT2	F81	43° 38' 56" N	1° 58' 25" E	146.0 m	SAINT-PAUL-CAP-DE-JOUX/INCONNU 0810220020	
Communes grevées : DAMIATTE(81078), SAINT-PAUL-CAP-DE-JOUX(81266).									



Coordonnées des différents services propriétaires et gestionnaires de servitudes :

N°	Nom du gestionnaire	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Télécopie
F81	FRANCE TELECOM M. SCHNITZER Pierre-Jean	GA/GAT - Jarlard 33 rue Philippe Lebon	81013	ALBI CEDEX 9	05.63.77.70.42	05.63.77.70.66

Les informations fournies dans la base de données **SERVITUDES**, résultant de la mise en oeuvre de la procédure prévue par l'article R20-44-11 5° du code des postes et communications électroniques, sont des fichiers administratifs dont la fiabilité n'est pas garantie. Cela vaut notamment pour les coordonnées géographiques : il convient de rappeler que ce sont les plans et décrets de servitudes qui sont les documents de référence en la matière.

Pour des renseignements plus complets (tracé exact des servitudes, contraintes existantes à l'intérieur des zones de servitudes), les documents d'urbanisme sont consultables auprès des DDE et des mairies. En effet, l'ANFR notifie systématiquement les plans et décrets de servitudes aux DDE et aux préfetures (en charge de la diffusion aux mairies) pour que soient mis à jour les documents d'urbanisme. Les copies des plans et décrets peuvent être consultés aux archives nationales (adresse ci-dessous).

Hors zones de servitudes, d'autres contraintes peuvent s'appliquer (Cf. article L.112.12 du code de la construction relatif à la réception de la radiodiffusion). Concernant d'éventuelles interférences avec des stations radioélectriques non protégées par des servitudes, le site [www.cartoradio.fr](http://www.cartoradio.fr) recense les stations hormis celles dépendant de l'Aviation Civile et des ministères de la Défense et de l'intérieur.

## Répertoire des servitudes radioélectriques

DEPARTEMENT: 083MMUNE: FREJEVILLE (81098) Type servitude: PT1 Type servitude: PT2 Type servitude: PT2LH

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
3137	D	01/08/79	PT2LH	F81	43° 50' 29" N	2° 34' 0" E	0.0 m	MONTFRANC/LOU PIOCH 0120220012	PUYLAURENS/BOSSE DE MONTAUT 0810220003
Communes grevées : CARBES(81058), CASTRES(81065), FREJEVILLE(81098), LABOULBENE(81118), LE MASNAU-MASSUGUIES(81158), MONTREDON-LABESSONNIE(81182), PAULINET(81203), PUYLAURENS(81219), RAYSSAC(81221), ROQUECOURBE(81227), SAINT-GERMAIN-DES-PRES(81251), SAINT-GERMIER(81252), SAINT-JEAN-DE-VALS(81256), SAINT-PIERRE-DE-TRIVISY(81267), SEMALENS(81281),									

Coordonnées des différents services propriétaires et gestionnaires de servitudes :

N°	Nom du gestionnaire	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Télécopie
F81	FRANCE TELECOM M. SCHNITZER Pierre-Jean	GA/GAT - Jarlard 33 rue Philippe Lebon	81013	ALBI CEDEX 9	05.63.77.70.42	05.63.77.70.66

Les informations fournies dans la base de données **SERVITUDES**, résultant de la mise en oeuvre de la procédure prévue par l'article R20-44-11 5° du code des postes et communications électroniques, sont des fichiers administratifs dont la fiabilité n'est pas garantie. Cela vaut notamment pour les coordonnées géographiques : il convient de rappeler que ce sont les plans et décrets de servitudes qui sont les documents de référence en la matière.

Pour des renseignements plus complets (tracé exact des servitudes, contraintes existantes à l'intérieur des zones de servitudes), les documents d'urbanisme sont consultables auprès des DDE et des mairies. En effet, l'ANFR notifie systématiquement les plans et décrets de servitudes aux DDE et aux préfetures (en charge de la diffusion aux mairies) pour que soient mis à jour les documents d'urbanisme. Les copies des plans et décrets peuvent être consultés aux archives nationales (adresse ci-dessous).

Hors zones de servitudes, d'autres contraintes peuvent s'appliquer (Cf. article L.112.12 du code de la construction relatif à la réception de la radiodiffusion). Concernant d'éventuelles interférences avec des stations radioélectriques non protégées par des servitudes, le site [www.cartoradio.fr](http://www.cartoradio.fr) recense les stations hormis celles dépendant de l'Aviation Civile et des ministères de la Défense et de l'intérieur.



Répertoire des servitudes radioélectriques

DEPARTEMENT : GUYANE  
COMMUNE : GUITALENS-L'ALBAREDE  
Type servitude: PT1  
Type servitude: PT2  
Type servitude: PT2LH

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
12958	D	11/04/75	PT2LH	MDD	0° 0' 0"	0° 0' 0"	0.0 m	TOULOUSE 0310080001	
Communes grevées : BALMA(31044), BOURG-SAINT-BERNARD(31082), GAURE(31215), MONS(31355), TOULOUSE(31555), BANNIERES(81022), CASTELNAU-DE-BRASSAC(81062), CASTRES(81065), CUQ(81075), JONQUIERES(81109), LACAUNE(81124), LACROUZETTE(81128), GUITALENS-L'ALBAREDE(81132), MAGRIN(81151), PRATVIEL(81213), ROQUECOURBE(81227), ROQUEVIDAL(81229), SAINT-PAUL-CAP-DE-JOUX(81266), VABRE(81305), VIVIERS-LES-LAVAUUR(81324).									

Coordonnées des différents services propriétaires et gestionnaires de servitudes :

N°	Nom du gestionnaire	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Télécopie
MDD	Ministère de la Défense-CNGF Cellule Sites et Servitudes	Base des Loges BP 40202 8 Av du président Kennedy	78100	ST GERMAIN EN LAYE CEDEX	01.34.93.63.51	01.34.93.64.32

Les informations fournies dans la base de données SERVITUDES, résultant de la mise en oeuvre de la procédure prévue par l'article R20-44-11 5° du code des postes et communications électroniques, sont des fichiers administratifs dont la fiabilité n'est pas garantie. Cela vaut notamment pour les coordonnées géographiques : il convient de rappeler que ce sont les plans et décrets de servitudes qui sont les documents de référence en la matière.

Pour des renseignements plus complets (tracé exact des servitudes, contraintes existantes à l'intérieur des zones de servitudes), les documents d'urbanisme sont consultables auprès des DDE et des mairies. En effet, l'ANFR notifie systématiquement les plans et décrets de servitudes aux DDE et aux préfetures (en charge de la diffusion aux mairies) pour que soient mis à jour les documents d'urbanisme. Les copies des plans et décrets peuvent être consultés aux archives nationales (adresse ci-dessous).

Hors zones de servitudes, d'autres contraintes peuvent s'appliquer (Cf. article L112.12 du code de la construction relatif à la réception de la radiodiffusion). Concernant d'éventuelles interférences avec des stations radioélectriques non protégées par des servitudes, le site [www.cartoradio.fr](http://www.cartoradio.fr) recense les stations hormis celles dépendant de l'Aviation Civile et des ministères de la Défense et de l'intérieur.

Répertoire des servitudes radioélectriques

DEPARTEMENT: 05MMUNE: JONQUIERES (81109)pe servitude: PT1 Type servitude: PT2 Type servitude: PT2LH

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
12958	D	11/04/75	PT2LH	MDD	0° 0' 0"	0° 0' 0"	0.0 m	TOULOUSE 0310080001	
Communes grevées : BALMA(31044), BOURG-SAINT-BERNARD(31082), GAURE(31215), MONS(31355), TOULOUSE(31555), BANNIERES(81022), CASTELNAU-DE-BRASSAC(81062), CASTRES(81065), CUJQ(81075), JONQUIERES(81109), LACAUNE(81124), LACROUZETTE(81128), GUITALENS-L'ALBAREDE(81132), MAGRIN(81151), PRATVIEL(81213), ROQUECOURBE(81227), ROQUEVIDAL(81229), SAINT-PAUL-CAP-DE-JOUX(81266), VABRE(81305), VIVIERS-LES-LAVAUUR(81324).									

Coordonnées des différents services propriétaires et gestionnaires de servitudes :

N°	Nom du gestionnaire	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Télécopie
MDD	Ministère de la Défense-CNGF Cellule Sites et Servitudes	Base des Loges BP 40202 8 Av. du président Kennedy	78100	ST GERMAIN EN LAYE CEDEX	01.34.93.63.51	01.34.93.64.32

Les informations fournies dans la base de données SERVITUDES, résultant de la mise en oeuvre de la procédure prévue par l'article R20-44-11 5° du code des postes et communications électroniques, sont des fichiers administratifs dont la fiabilité n'est pas garantie. Cela vaut notamment pour les coordonnées géographiques : il convient de rappeler que ce sont les plans et décrets de servitudes qui sont les documents de référence en la matière.

Pour des renseignements plus complets (tracé exact des servitudes, contraintes existantes à l'intérieur des zones de servitudes), les documents d'urbanisme sont consultables auprès des DDE et des mairies. En effet, l'ANFR notifie systématiquement les plans et décrets de servitudes aux DDE et aux préfetures (en charge de la diffusion aux mairies) pour que soient mis à jour les documents d'urbanisme. Les copies des plans et décrets peuvent être consultés aux archives nationales (adresse ci-dessous).

Hors zones de servitudes, d'autres contraintes peuvent s'appliquer (Cf. article L112.12 du code de la construction relatif à la réception de la radiodiffusion). Concernant d'éventuelles interférences avec des stations radioélectriques non protégées par des servitudes, le site [www.cartoradio.fr](http://www.cartoradio.fr) recense les stations hormis celles dépendant de l'Aviation Civile et des ministères de la Défense et de l'intérieur.

Répertoire des servitudes radioélectriques

DEPARTEMENT: COMMUNE: LABOULBENE (81118) Type servitude: PT1 Type servitude: PT2 Type servitude: PT2LH

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
3137	D	01/08/79	PT2LH	F81	43° 50' 29" N	2° 34' 0" E	0.0 m	MONTFRANC/LOU PIOCH 0120220012	PUYLAURENS/BOSSE DE MONTAUT 0810220003
Communes grevées : CARBES(81058), CASTRES(81065), FREJEVILLE(81098), LABOULBENE(81118), LE MASNAU-MASSUGUIES(81158), MONTREDON-LABESSONNIE(81182), PAULINET(81203), PUYLAURENS(81219), RAYSSAC(81221), ROQUECOURBE(81227), SAINT-GERMAIN-DES-PRES(81251), SAINT-GERMIER(81252), SAINT-JEAN-DE-VALS(81256), SAINT-PIERRE-DE-TRIVISY(81267), SEMALENS(81281).									



Coordonnées des différents services propriétaires et gestionnaires de servitudes :

N°	Nom du gestionnaire	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Télécopie
F81	FRANCE TELECOM M. SCHNITZER Pierre-Jean	GA/GAT - Jarlard 33 rue Philippe Lebon	81013	ALBI CEDEX 9	05.63.77.70.42	05.63.77.70.66

Les informations fournies dans la base de données **SERVITUDES**, résultant de la mise en oeuvre de la procédure prévue par l'article R20-44-11 5° du code des postes et communications électroniques, sont des fichiers administratifs dont la fiabilité n'est pas garantie. Cela vaut notamment pour les coordonnées géographiques : il convient de rappeler que ce sont les plans et décrets de servitudes qui sont les documents de référence en la matière.

Pour des renseignements plus complets (tracé exact des servitudes, contraintes existantes à l'intérieur des zones de servitudes), les documents d'urbanisme sont consultables auprès des DDE et des mairies. En effet, l'ANFR notifie systématiquement les plans et décrets de servitudes aux DDE et aux préfectures (en charge de la diffusion aux mairies) pour que soient mis à jour les documents d'urbanisme. Les copies des plans et décrets peuvent être consultés aux archives nationales (adresse ci-dessous).

Hors zones de servitudes, d'autres contraintes peuvent s'appliquer (Cf. article L112.12 du code de la construction relatif à la réception de la radiodiffusion). Concernant d'éventuelles interférences avec des stations radioélectriques non protégées par des servitudes, le site [www.cartoradio.fr](http://www.cartoradio.fr) recense les stations hormis celles dépendant de l'Aviation Civile et des ministères de la Défense et de l'intérieur.

## Répertoire des servitudes radioélectriques

DEPARTEMENT: 08 COMMUNE: MAGRIN (81151) Type servitude: PT1 Alt. (NGF) Type servitude: PT2 Type servitude: PT2LH

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
12958	D	11/04/75	PT2LH	MDD	0° 0' 0"	0° 0' 0"	0.0 m	TOULOUSE 0310080001	
Communes grevées : BALMA(31044), BOURG-SAINT-BERNARD(31082), GAURE(31215), MONS(31355), TOULOUSE(31555), BANNIERES(81022), CASTELNAU-DE-BRASSAC(81062), CASTRES(81065), CUQ(81075), JONQUIERES(81109), LACAUNE(81124), LACROUZETTE(81128), GUITALENS-L'ALBAREDE(81132), MAGRIN(81151), PRATVIEL(81213), ROQUECOURBE(81227), ROQUEVIDAL(81229), SAINT-PAUL-CAP-DE-JOUX(81266), VABRE(81305), VIVIERS-LES-LAVAUUR(81324).									

Coordonnées des différents services propriétaires et gestionnaires de servitudes :

N°	Nom du gestionnaire	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Télécopie
MDD	Ministère de la Défense-CNGF Cellule Sites et Servitudes	Base des Loges BP 40202 8 Av du président Kennedy	78100	ST GERMAIN EN LAYE CEDEX	01.34.93.63.51	01.34.93.64.32

Les informations fournies dans la base de données **SERVITUDES**, résultant de la mise en oeuvre de la procédure prévue par l'article R20-44-11 5° du code des postes et communications électroniques, sont des fichiers administratifs dont la fiabilité n'est pas garantie. Cela vaut notamment pour les coordonnées géographiques : il convient de rappeler que ce sont les plans et décrets de servitudes qui sont les documents de référence en la matière.

Pour des renseignements plus complets (tracé exact des servitudes, contraintes existantes à l'intérieur des zones de servitudes), les documents d'urbanisme sont consultables auprès des DDE et des mairies. En effet, l'ANFR notifie systématiquement les plans et décrets de servitudes aux DDE et aux préfetures (en charge de la diffusion aux mairies) pour que soient mis à jour les documents d'urbanisme. Les copies des plans et décrets peuvent être consultés aux archives nationales (adresse ci-dessous).

Hors zones de servitudes, d'autres contraintes peuvent s'appliquer (Cf. article L112.12 du code de la construction relatif à la réception de la radiodiffusion). Concernant d'éventuelles interférences avec des stations radioélectriques non protégées par des servitudes, le site [www.cartoradio.fr](http://www.cartoradio.fr) recense les stations hormis celles dépendant de l'Aviation Civile et des ministères de la Défense et de l'intérieur.

Répertoire des servitudes radioélectriques

DEPARTEMENT: 08 COMMUNE: PRATVIEL (81213) Type servitude: PT1 Type servitude: PT2 Type servitude: PT2LH

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
12958	D	11/04/75	PT2LH	MDD	0° 0' 0"	0° 0' 0"	0.0 m	TOULOUSE 0310080001	
Communes grevées : BALMA(31044), BOURG-SAINT-BERNARD(31082), GAURE(31215), MONS(31355), TOULOUSE(31555), BANNIERES(81022), CASTELNAU-DE-BRASSAC(81062), CASTRES(81065), CUQ(81075), JONQUIERES(81109), LACAUNE(81124), LACROUZETTE(81128), GUITALENS-L'ALBAREDE(81132), MAGRIN(81151), PRATVIEL(81213), ROQUECOURBE(81227), ROQUEVIDAL(81229), SAINT-PAUL-CAP-DE-JOUX(81266), VABRE(81305), VIVIERS-LES-LAVAUUR(81324).									

Coordonnées des différents services propriétaires et gestionnaires de servitudes :

N°	Nom du gestionnaire	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Télécopie
MDD	Ministère de la Défense-CNGF Cellule Sites et Servitudes	Base des Loges BP 40202 8 Av du président Kennedy	78100	ST GERMAIN EN LAYE CEDEX	01.34.93.63.51	01.34.93.64.32

Les informations fournies dans la base de données **SERVITUDES**, résultant de la mise en oeuvre de la procédure prévue par l'article R20-44-11 5° du code des postes et communications électroniques, sont des fichiers administratifs dont la fiabilité n'est pas garantie. Cela vaut notamment pour les coordonnées géographiques : il convient de rappeler que ce sont les plans et décrets de servitudes qui sont les documents de référence en la matière.

Pour des renseignements plus complets (tracé exact des servitudes, contraintes existantes à l'intérieur des zones de servitudes), les documents d'urbanisme sont consultables auprès des DDE et des mairies. En effet, l'ANFR notifie systématiquement les plans et décrets de servitudes aux DDE et aux préfetures (en charge de la diffusion aux mairies) pour que soient mis à jour les documents d'urbanisme. Les copies des plans et décrets peuvent être consultés aux archives nationales (adresse ci-dessous).

Hors zones de servitudes, d'autres contraintes peuvent s'appliquer (Cf. article L112.12 du code de la construction relatif à la réception de la radiodiffusion). Concernant d'éventuelles interférences avec des stations radioélectriques non protégées par des servitudes, le site [www.cartoradio.fr](http://www.cartoradio.fr) recense les stations hormis celles dépendant de l'Aviation Civile et des ministères de la Défense et de l'intérieur.

Répertoire des servitudes radioélectriques

DEPARTEMENT: COMMUNE: PUYCALVEL (81216) Type servitude: PT1 Alt. (NGF) Type servitude: PT2 Type servitude: PT2LH

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
11088	D	31/10/90	PT2	F81	43° 40' 39" N	2° 4' 33" E	327.0 m	PUYCALVEL/LA BROQUE 0810220019	
Communes grevées : CUQ(81075), PUYCALVEL(81216), SERVIES(81286).									

Coordonnées des différents services propriétaires et gestionnaires de servitudes :

N°	Nom du gestionnaire	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Télécopie
F81	FRANCE TELECOM M. SCHNITZER Pierre-Jean	GAIGAT - Jarliard 33 rue Philippe Lebon	81013	ALBI CEDEX 9	05.63.77.70.42	05.63.77.70.66

Les informations fournies dans la base de données **SERVITUDES**, résultant de la mise en oeuvre de la procédure prévue par l'article R20-44-11 5° du code des postes et communications électroniques, sont des fichiers administratifs dont la fiabilité n'est pas garantie. Cela vaut notamment pour les coordonnées géographiques : il convient de rappeler que ce sont les plans et décrets de servitudes qui sont les documents de référence en la matière.

Pour des renseignements plus complets (tracé exact des servitudes, contraintes existantes à l'intérieur des zones de servitudes), les documents d'urbanisme sont consultables auprès des DDE et des mairies. En effet, l'ANFR notifie systématiquement les plans et décrets de servitudes aux DDE et aux préfectures (en charge de la diffusion aux mairies) pour que soient mis à jour les documents d'urbanisme. Les copies des plans et décrets peuvent être consultés aux archives nationales (adresse ci-dessous).

Hors zones de servitudes, d'autres contraintes peuvent s'appliquer (Cf. article L112.12 du code de la construction relatif à la réception de la radiodiffusion). Concernant d'éventuelles interférences avec des stations radioélectriques non protégées par des servitudes, le site [www.cartoradio.fr](http://www.cartoradio.fr) recense les stations hormis celles dépendant de l'Aviation Civile et des ministères de la Défense et de l'intérieur.

Répertoire des servitudes radioélectriques

DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS SAINT-GENEST-DE-CONTEST Type servitude: PT1 Alt. (NGF) Type servitude: PT2LH

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
11110	D	21/02/96	PT1	F81	43° 46' 45" N	2° 10' 34" E	318.0 m	REALMONT/PUECH DE CAYLOU 0810220033	
Communes grevées : LOMBERS(81147), REALMONT(81222), SAINT-GENEST-DE-CONTEST(81250),									



Coordonnées des différents services propriétaires et gestionnaires de servitudes :

N°	Nom du gestionnaire	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Télécopie
F81	FRANCE TELECOM M. SCHNITZER Pierre-Jean	GA/GAT - Jarlard 33 rue Philippe Lebon	81013	ALBI CEDEX 9	05.63.77.70.42	05.63.77.70.66

Les informations fournies dans la base de données **SERVITUDES**, résultant de la mise en oeuvre de la procédure prévue par l'article R20-44-11 5° du code des postes et communications électroniques, sont des fichiers administratifs dont la fiabilité n'est pas garantie. Cela vaut notamment pour les coordonnées géographiques : il convient de rappeler que ce sont les plans et décrets de servitudes qui sont les documents de référence en la matière.

Pour des renseignements plus complets (tracé exact des servitudes, contraintes existantes à l'intérieur des zones de servitudes), les documents d'urbanisme sont consultables auprès des DDE et des mairies. En effet, l'ANFR notifie systématiquement les plans et décrets de servitudes aux DDE et aux préfectures (en charge de la diffusion aux mairies) pour que soient mis à jour les documents d'urbanisme. Les copies des plans et décrets peuvent être consultés aux archives nationales (adresse ci-dessous).

Hors zones de servitudes, d'autres contraintes peuvent s'appliquer (Cf. article L112.12 du code de la construction relatif à la réception de la radiodiffusion). Concernant d'éventuelles interférences avec des stations radioélectriques non protégées par des servitudes, le site [www.cartoradio.fr](http://www.cartoradio.fr) recense les stations hormis celles dépendant de l'Aviation Civile et des ministères de la Défense et de l'intérieur.

Répertoire des servitudes radioélectriques

DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS : SAINT-PAUL-CAP-DE-JOUX (81266) Type servitude: PT1 Alt. (NGF) : 0.0 m Type servitude: PT2LLH

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
12958	D	11/04/75	PT2LLH	MDD	0° 0' 0"	0° 0' 0"	0.0 m	TOULOUSE 0310080001	
Communes grevées : BALMA(31044), BOURG-SAINT-BERNARD(31082), GAURE(31215), MONS(31355), TOULOUSE(31555), BANNIERES(81022), CASTELNAU-DE-BRASSAC(81062), CASTRES(81065), CUJ(81075), JONQUIERES(81109), LACAUNE(81124), LACROUZETTE(81128), GUITALENS-L'ALBAREDE(81132), MAGRIN(81151), PRATVIEL(81213), ROQUECOURBE(81227), ROQUEVIDAL(81229), SAINT-PAUL-CAP-DE-JOUX(81266), VABRE(81305), VIVIERS-LES-LAVAUUR(81324).									

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
11091	D	31/10/90	PT2	F81	43° 38' 56" N	1° 58' 25" E	146.0 m	SAINTE-PAUL-CAP-DE-JOUX/INCONNU 0810220020	
Communes grevées : DAMIATTE(81078), SAINT-PAUL-CAP-DE-JOUX(81266).									

Coordonnées des différents services propriétaires et gestionnaires de servitudes :

N°	Nom du gestionnaire	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Télécopie
F81	FRANCE TELECOM M. SCHNITZER Pierre-Jean	GAGAT - Jarlard 33 rue Philippe Lebon	81013	ALBI CEDEX 9	05.63.77.70.42	05.63.77.70.66
MDD	Ministère de la Défense-CNGF Cellule Sites et Servitudes	Base des Loges BP 40202 8 Av du président Kennedy	78100	ST GERMAIN EN LAYE CEDEX	01.34.93.63.51	01.34.93.64.32

Les informations fournies dans la base de données **SERVITUDES**, résultant de la mise en oeuvre de la procédure prévue par l'article R20-44-11 5° du code des postes et communications électroniques, sont des fichiers administratifs dont la fiabilité n'est pas garantie. Cela vaut notamment pour les coordonnées géographiques : il convient de rappeler que ce sont les plans et décrets de servitudes qui sont les documents de référence en la matière.

Pour des renseignements plus complets (tracé exact des servitudes, contraintes existantes à l'intérieur des zones de servitudes), les documents d'urbanisme sont consultables auprès des DDE et des mairies. En effet, l'ANFR notifie systématiquement les plans et décrets de servitudes aux DDE et aux préfetures (en charge de la diffusion aux mairies) pour que soient mis à jour les documents d'urbanisme. Les copies des plans et décrets peuvent être consultés aux archives nationales (adresse ci-dessous).

Hors zones de servitudes, d'autres contraintes peuvent s'appliquer (Cf. article L112.12 du code de la construction relatif à la réception de la radiodiffusion). Concernant d'éventuelles interférences avec des stations radioélectriques non protégées par des servitudes, le site [www.cartoradio.fr](http://www.cartoradio.fr) recense les stations hormis celles dépendant de l'Aviation Civile et des ministères de la Défense et de l'intérieur.



Répertoire des servitudes radioélectriques

DEPARTEMENT: 08 COMMUNE: SERVIES (81286) Type servitude: PT1 Alt. (NGF) Type servitude: PT2 Type servitude: PT2LH

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
11089	D	31/10/90	PT2LH	F81	43° 40' 39" N	2° 4' 33" E	327.0 m	PUYCALVEL/LA BROQUE 0810220019	SAINT-PAUL-CAP-DE-JOUX/INCONNU 0810220020
Communes grevées : DAMIATTE(81078), SERVIES(81286),									

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
11088	D	31/10/90	PT2	F81	43° 40' 39" N	2° 4' 33" E	327.0 m	PUYCALVEL/LA BROQUE 0810220019	
Communes grevées : CUQ(81075), PUYCALVEL(81216), SERVIES(81286),									

Coordonnées des différents services propriétaires et gestionnaires de servitudes :

N°	Nom du gestionnaire	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Télécopie
F81	FRANCE TELECOM M. SCHNITZER Pierre-Jean	GA/GAT - Jarlard 33 rue Philippe Lebon	81013	ALBI CEDEX 9	05.63.77.70.42	05.63.77.70.66

Les informations fournies dans la base de données **SERVITUDES**, résultant de la mise en oeuvre de la procédure prévue par l'article R20-44-11 5° du code des postes et communications électroniques, sont des fichiers administratifs dont la fiabilité n'est pas garantie. Cela vaut notamment pour les coordonnées géographiques : il convient de rappeler que ce sont les plans et décrets de servitudes qui sont les documents de référence en la matière.

Pour des renseignements plus complets (tracé exact des servitudes, contraintes existantes à l'intérieur des zones de servitudes), les documents d'urbanisme sont consultables auprès des DDE et des mairies. En effet, l'ANFR notifie systématiquement les plans et décrets de servitudes aux DDE et aux préfectures (en charge de la diffusion aux mairies) pour que soient mis à jour les documents d'urbanisme. Les copies des plans et décrets peuvent être consultés aux archives nationales (adresse ci-dessous).

Hors zones de servitudes, d'autres contraintes peuvent s'appliquer (Cf. article L112.12 du code de la construction relatif à la réception de la radiodiffusion). Concernant d'éventuelles interférences avec des stations radioélectriques non protégées par des servitudes, le site [www.cartoradio.fr](http://www.cartoradio.fr) recense les stations hormis celles dépendant de l'Aviation Civile et des ministères de la Défense et de l'intérieur.

## Répertoire des servitudes radioélectriques

DEPARTEMENT DE LA MORBIHAN : VIELMUR-SUR-AGOUT (81075) Type servitude: PT1 Type servitude: PT2 Type servitude: PT2LH

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
11092	D	31/10/90	PT2	F81	43° 37' 20" N	2° 5' 25" E	155.0 m	VIELMUR-SUR-AGOUT/INCONNU 0810220021	
Communes grevées : CUQ(81075), VIELMUR-SUR-AGOUT(81315),									

Coordonnées des différents services propriétaires et gestionnaires de servitudes :

N°	Nom du gestionnaire	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Télécopie
F81	FRANCE TELECOM M. SCHNITZER Pierre-Jean	GAVGAT - Jarlard 33 rue Philippe Lebon	81013	ALBI CEDEX 9	05.63.77.70.42	05.63.77.70.66

Les informations fournies dans la base de données **SERVITUDES**, résultant de la mise en oeuvre de la procédure prévue par l'article R20-44-11 5° du code des postes et communications électroniques, sont des fichiers administratifs dont la fiabilité n'est pas garantie. Cela vaut notamment pour les coordonnées géographiques : il convient de rappeler que ce sont les plans et décrets de servitudes qui sont les documents de référence en la matière.

Pour des renseignements plus complets (tracé exact des servitudes, contraintes existantes à l'intérieur des zones de servitudes), les documents d'urbanisme sont consultables auprès des DDE et des mairies. En effet, l'ANFR notifie systématiquement les plans et décrets de servitudes aux DDE et aux préfectures (en charge de la diffusion aux mairies) pour que soient mis à jour les documents d'urbanisme. Les copies des plans et décrets peuvent être consultés aux archives nationales (adresse ci-dessous).

Hors zones de servitudes, d'autres contraintes peuvent s'appliquer (Cf. article L112.12 du code de la construction relatif à la réception de la radiodiffusion). Concernant d'éventuelles interférences avec des stations radioélectriques non protégées par des servitudes, le site [www.cartoradio.fr](http://www.cartoradio.fr) recense les stations hormis celles dépendant de l'Aviation Civile et des ministères de la Défense et de l'intérieur.